

L'université de Bourgogne s'engage et signe le manifeste pour la reconversion professionnelle des femmes vers les métiers du #numérique !

Initié par Syntec Numérique et Social Builder, ce Manifeste a pour ambition de concrétiser la mixité dans les métiers du numérique où les femmes ne représentent toujours que 27,5% des professionnel.le.s du secteur.

Sensible à cette thématique, l'université de Bourgogne soutient cette initiative.

≡ Partager des valeurs communes et accompagner l'avenir !

A travers ce Manifeste, Syntec Numérique et Social Builder ont l'ambition de **faire évoluer la perception** des entreprises et institutions en matière de recrutement interne et externe en leur proposant de s'engager sur au moins 3 des 6 engagements ci-dessous :

- Elargir les critères de recrutement - notamment pour les métiers dits techniques - pour prendre en compte le potentiel, les compétences transverses, la posture et l'ensemble du parcours de formation qu'il soit initial ou continu.
- Valoriser tous types de parcours professionnels dans les processus de recrutement.
- Recruter des profils de tout âge et miser sur la motivation, l'appétence, la capacité d'adaptation et d'apprentissage.
- Mettre en place des actions et des dispositifs d'accompagnement pour assurer l'accueil et l'intégration des talents en reconversion vers le numérique au sein de l'entreprise.
- Accompagner la mobilité interne en mettant en place les ressources et les actions de formation nécessaires pour assurer des parcours individuels d'évolution interne.
- Former les salariés aux pratiques favorisant l'inclusion et l'égalité Hommes/Femmes.

Ces engagements concrets rejoignent ceux pris de longue date par l'université de Bourgogne. La formation « **communiquer sans stéréotype de genre** » proposée aux personnels en est une des nombreuses illustrations. On peut également citer les « **Bilans d'Etape Professionnels (BEP)** » accessibles aux agents de l'établissement. Ce dispositif d'aide et d'accompagnement à la formulation du projet professionnel de mobilité ou autre (comme de la formation) est accessible à tous les personnels qui en font la demande.

Plus récemment, l'université de Bourgogne, la Préfecture, la Région et l'université de Franche-Comté étaient les signataires d'une **Convention régionale pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif en Bourgogne-Franche-Comté**.

Enfin, la nouvelle gouvernance a également mis en place **une cellule « égalité Femmes-Hommes »** dont la vocation est de conduire des actions spécifiques visant à réduire les inégalités. Un chargé de mission « **égalité et diversité au travail** » a d'ailleurs été nommé pour soutenir la politique de l'établissement.

En signant le Manifeste pour la reconversion professionnelle des femmes vers les métiers du numérique, l'université de Bourgogne confirme son engagement **d'acteur responsable de son écosystème**.